

GAUCHE COMMUNISTE DE FRANCE.

BULLETIN EXTERIEUR

Numéro spécial.

Juin 1945.

Mise au point.

Deux camarades de la fraction française ont publié une adresse à tous les militants révolutionnaires se désolidarisant de certains articles parus dans "l'Etincelle" et déclarant que ces articles ne peuvent retomber sous la responsabilité de la fraction, se lançant dans une attaque plutôt grossière de la direction politique de l'organisation, ils ont eu le grand tort de ne pas avoir développé suffisamment les points politiques de désaccord.

Une adresse comme la leur est un document à valeur politique nulle.

Elle fait uniquement ressortir leur vulgaire ambition et leur incapacité politique à se situer par rapport à nous.

Le N°5 de "l'Etincelle" est totalement représentatif de la fraction française.

C'est eux qui ne peuvent plus parler au nom de l'organisation ayant été suspendus pour avoir saboté le travail de la fraction et mis en danger la sécurité de l'organisation par leur légèreté en matière de travail illégal

Nous les invitons à l'avenir de porter le débat sur le terrain politique et nous attendons leur position par rapport à la théorie de l'économie de guerre.

- 2-leur position par rapport aux comités anti-fascistes dont la gauche communiste italienne a fait partie en Belgique

- 3-par rapport aux actions communes, non seulement celle que nous avons faite le 1er mai avec les RKD et CRF mais aussi la proposition du bulletin commun de discussion que la FB de la GC a proposée aux trotskystes.

Nous invitons les militants révolutionnaires à se méfier de la méthode de calomnie personnelle employée par ces deux camarades suspendus et cela pour que le débat demeure toujours sur le terrain politique.

La CC de la FF.

PS.- Nous soumettons dans ce bulletin certains documents aux militants révolutionnaires pour faire la lumière sur certains faits qui nous sont imputés.

ADRESSE AUX CAMARADES DE L'ORGANISATION.

1- Lors de la Conférence constitutive de la GC de France, après avoir fixé l'orientation et voté les résolutions et statuts, le résultat du vote nommant la CE a donné lieu à un ultimatum de la part de F. et Al et à la démission de F. sous prétexte que la composition de la CE ne répondait pas à leur désir. Leur attitude contenait cette formule: la majorité dans la CE ou refus de participer au travail.

2- La majorité des camarades de l'organisation ne voulant à aucun prix se prêter à une scission dont le fond politique ne paraissait nullement en lumière, et voulant empêcher une scission sur les questions personnelles, estimait inévitable dans les conditions d'alors de passer sans recourir à des sanctions organisationnelles sur la faute du cam F.

3- Animée d'un esprit de conciliation non pas par faiblesse mais ayant le souci de la vie de la jeune organisation, et espérant convaincre les cam F. et Al dans le travail et par le travail collectif, la CE a invité le cam F. dès sa première séance tenue après la Conférence à revenir sur sa démission, et à reprendre sa place dans la CE. Elle a obéi au même esprit en créant un comité de rédaction, où elle s'adjoignit le cam. Al. (résolution du 6 janvier 1945).

4- Un tout autre esprit animait les 2 cam. qui prétendaient mettre en doute la validité de la Conférence et la proclamation de la fraction et qui d'autre part incriminait toute la Conférence de "l'enfreinte à un principe" consistant dans leur propre démission et le refus de participer à la CE demandant une nouvelle élection de la CE.

5- Ces cam. ont caché par la suite pendant un certain temps la réponse de P. se prononçant dans le sens de la réintégration de F. dans la CE. Ce n'est qu'après qu'un autre cam. ait reçu une 2ème lettre de P. réaffirmant à nouveau sa position, que l'organisation a pris connaissance qu'il existait une 1ère lettre adressée à F. Devant l'unanimité de toute l'organisation le cam F. s'est finalement incliné et a accepté de reprendre sa place dans la CE.

6- Pendant que l'organisation pouvait espérer qu'une atmosphère saine et un esprit de camaraderie régnaient enfin, et que le travail politique allait se poursuivre collectivement dans le cadre des règles de l'organisation elle fut surprise par une lettre indignée de P. protestant contre le bruit circulant à l'extérieur de l'organisation se rapportant à des exclusions éventuelles. Vérifiés après il s'avérait que ces bruits ont eu comme source les cam. F. et Al. et visaient la cam CI. Il est à souligner que cette lettre fait suite à une correspondance antérieure dans laquelle P. protestait directement auprès de F. et Al. contre cette orientation de vouloir se débarrasser des camarades. L'organisation était tenue évidemment dans l'ignorance totale de cette correspondance, et ces camarades qui accusaient et dénigraient d'autres camarades par derrière n'ont jamais soulevé la question devant l'organisation. Des bruits analogues circulaient également à Paris, toujours en dehors de l'organisation et venant de la même source. Car ailleurs ces bruits visaient également le cam M. (voir lettre de CI du 10-4-45.)

Jusqu'à ce jour aucune explication ne fut donnée sur ces bruits mais par contre des lettres furent écrites à la personne étrangère à l'organisation qui a reçu des confidences et les a colportées, l'enjoignant un peu trop tard de nier absolument et catégoriquement tout et désormais ne rien dire et ne rien révéler de ce qu'elle a pu entendre et savoir. C'est là un procédé fort peu honorable et peu compatible avec une organisation communiste et ne fait que prouver jusqu'ou peut mener un esprit partisan.

7- Avertis mais fermement décidés à ne pas laisser empoisonner l'organisation par les intrigues et la mesquinerie, les camarades inlassables dirigeaient leurs efforts sur l'activité politique intérieure et extérieure de l'organisation. Une nouvelle lettre de P. protestant qu'il n'y avait pas de "salauds" parmi nous, mettait à nouveau en évidence le caractère et la teneur de la correspondance personnelle de F. consistant essentiellement à calomnier et à salir les autres camarades. (voir lettre de P. 7-4-45)

Fermement convaincue que c'est dans le travail politique que l'organisation se débarrassera de ces singulières méthodes et voulant appeler les camarades à ne pas s'arrêter sur ces mesquineries, la CE donna l'exemple du sens de responsabilité en calmant les appréhensions du cam P. et lui assurant qu'un esprit de camaraderie règne dans le groupe de P. (voir lettre de la CE à P. du 7-4-45.)

8- Déléguée par la CE par la CE à remplir une mission en B. où elle devait au maximum rester 10 jours et dans N. où elle avait du matériel à remettre et des tâches à remplir (formation du groupe dans le N.) le cam F. restera plus d'un mois en B. sans jamais se rendre dans le Nord, estimant d'un point de vue personnel intellectuel son séjour en B. d'un intérêt évidemment plus passionnant que le Nord. (à comparer avec Ms qui, autorisé par la CE de aller se reposer 10 jours, emploie son temps dans une tournée de conférences et de propagande Lyon, Var, etouches du Rhône, à voir et à faire des sympathisants et apportant aux camarades sur place un soutien et un encouragement)

9- La CE se rangeant aux propositions du camarade P. (voir lettre du 7-4-45) s'adresse à la Fi aux CR et aux RKD pour une action commune et un tract en commun pour le 1er mai. Le cam Al. soulève des objections sans toutefois s'opposer au principe d'un tract en commun pour le 1er mai (voir Ps résolution Al 14-4-45 et résolution de Al. du 17-4-45.)

Comme le prouve la lettre de P. les 3 résolutions de Al. la réponse de la CE et les réunions du groupe de P., cette question fut largement débattue dans l'organisation et acceptée par la majorité des camarades. Au retour de B. (début de mai) le camarade F. ne trouva rien à redire sur ce tract. Mais 3 semaines après, brusquement la bagarre sera déchaînée et alors entre autre, sous prétexte que ce tract exprime "une politique qui s'éloigne de la ligne politique" de la fraction etc. etc... (voir lettre du 22-5-45.)

10- Devant la prolongation de l'absence du cam F. parti pour 10 jours et sans nouvelle d'elle, la CE décide de coopter un 3ème membre. "étrangère à l'esprit partisan, elle porte son choix sur le cam. Al. Entre temps le cam. H. visé par la police et dans le souci de semer toute filature de la police qui mettrait en danger l'ensemble de l'organisation, part pour quelques jours à la campagne. Il n'en fallait pas plus pour qu'une nouvelle campagne violente et d'injures traitant le cam H. de déserteur soit déclanchée, réclamant son exclusion pour le moins de la CE. Al. posera même un ultimatum à l'organisation: H. ou lui. C'était là une occasion d'aboutir enfin à cette ambition longtemps visée, d'avoir la majorité dans la CE.

Dans cette intention et pour cette ambition Al. et F. et J. se livreront à des violences de langage, à des insultes allant jusqu'à la violence physique sur d'autres camarades.

L'organisation sanctifiant l'acte de violence de J. entendait signifier par là qu'elle n'admettait pas le remplacement de la discussion et des arguments politiques par le pugilat, et la démocratie par la voyoucratie.

11- La demande d'intégration du camarade MC dans la fraction devait être le signal d'une campagne de calomnies, d'insultes dirigées contre les camarades individuellement et contre l'organisation dans son ensemble dépassant toutes les bornes. Les camarades seront traités de "salauds" de "déserteurs" de "voleurs", les décisions de l'organisation de "saloperies" le journal de "torchon" etc. etc...

12- Le 23 mai le cam. F. membre de la CE se bornera à apporter une lettre à la CE signée en plus d'Al. par J. (un camarade suspendu de l'organisation) et se retirera avant la séance de la CE, préférant au débat de celle-ci et à sa responsabilité en tant que membre, une réunion de la FI ayant lieu le même soir. Cela ne l'empêchera pas de déclarer le 24 mai la réunion de la CE à laquelle elle n'a pas voulu assister, comme une réunion "fractionnelle" et en outre ne pas reconnaître et ne pas se soumettre aux décisions prises à cette réunion. Cette singulière façon de agir qui consiste d'une part à rendre responsable l'organisation de ses manquements en taxant les décisions de "coup d'Etat" à la manière stalinienne et d'autre part à se soustraire des obligations de son mandat, est typique de la part de F. Les Cam. F. et Al. se distinguent hautement dans la tactique du voleur qui crie "au voleur".

13- Tout l'effort et l'activité de F. et Al. consisterait désormais à faire l'obstruction systématique à tout travail politique de l'organisation. Une avalanche de résolutions, de déclarations, de lettres ouvertes, de réclamations de conférence extraordinaire alors que la Conférence nationale de l'organisation est décidée à l'unanimité devant avoir lieu dans un mois n'auront comme but que de paralyser l'organisation et son activité et d'empoisonner sa vie politique. (voir déclarations de Al. et F. des 22-24-26-29 mai)

14- Les camarades Al et F. ne se limiteront pas seulement aux écrits et aux déclarations, méprisant toute discipline et autres règles de l'organisation passeront à une organisation de sabotage organisé.

a) les cotisations ne seront plus payées.

b) se désintéresseront de la publication de l'Étincelle et de l'Internationalisme à la rédaction et à la diffusion auxquelles ils ne participent plus.

c) à la non réponse aux convocations et à la non participation des réunions de groupe et de la CE dont ils font partis, sans donner la moindre explication. Absence de la réunion au groupe le 2-6 et 8-6 absences aux réunions de la CE le 6-6 et le 9-6.

d) le camarade Al. chargé de taper les bulletins intérieurs mettra 6 semaines à faire ce travail et ne les remettra finalement qu'incomplètes cependant que des articles ignorés de la CE et de l'ensemble de l'organisation seront incorporés et que des parties du bulletin seront transmis par voie personnelle d'après son intérêt partisan à certaines individualités.

e) envoi de J. suspendu de l'organisation dans le N. le 1-6 alors que la camarade F. a voté à la séance de la CE sans émettre la moindre objection mandatant le camarade Mc pour monter faire le travail politique de l'organisation dans le N. Cette initiative personnelle de délégation en sous-main, tenue secrète à l'organisation, d'un camarade qui était suspendu de l'organisation n'avait et ne pouvait avoir d'autre objectif que de jeter le trouble et saboter le travail de l'organisation. Pour accomplir ce travail F. et Al. ne se sont même pas arrêtés à la question de sécurité qui par leur légèreté pouvait avoir des conséquences graves, de répression pour nos camarades du N. se trouvant dans des conditions particulières (voir rapport sur le travail de notre section du N.)

f) cette "délégation" personnelle, le résultat de son "travail" sur place, son retour, le fait que les camarades du Nord lui ont fait savoir que deux de leurs descendants à Paris, tout cela fut tenu dans le plus grand secret pour l'organisation alors qu'une camarade du N. se trouvait à Paris et qu'elle attendait le matériel de propagande qui devait sortir, pour repartir dans le N. En même temps le camarade Al. qui prétendait tout ignorer de ces voyages, venait se renseigner du jour du départ de la cam. E. et de Mc. pour permettre à un camarade de la FI de monter par derrière, à qui on a remis l'adresse des camarades du N. (en dépit de toute règle d'il-lég-lité) sans prévenir l'organisation de cette intention sans lui demander son avis. Ces agissements donnent le degré d'hypocrisie et de bassesse politique auxquels sont tombés les camarades Al. et F.

g) la camarade F. sans prévenir l'organisation ni la CE, au contraire en prenant toutes les précautions avec la complicité d'Al. de tromper l'organisation, part dans le midi pour se livrer à un travail de sape et de calomnie. Ainsi au lieu de mettre à profit ce voyage pour descendre du matériel, des journaux et des Internationalisme, rien n'a pu être fait.

Depuis son retour le 10-6-45 la camarade F. n'a pas jugé nécessaire de donner ni des explications sur l'initiative et les conditions de son voyage, ni un compte rendu de son "travail" sur place, ni des informations sur la situation de l'organisation dans le midi.

h) une décision de la C. du 23 a demandé que les camarades remettent les documents de l'organisation qu'ils peuvent posséder afin de regrouper les archives et de publier des anciens documents politiques de l'organisation. Elle a obéi par là à un vœu unanime de l'organisation et de la Conférence. Les camarades Al et F. ont estimé ne pas se conformer à cette décision et ont saboté tout ce travail. Pendant 6 mois le recueil de déclaration de principes et les statuts n'a pu, par leur faute être publié, ou qu'ils avaient égaré les documents, ou qu'ils négligeaient de les retrouver. Depuis le début de mai ce recueil commencé n'a pu être terminé par le fait qu'Al et F. n'ont pas trouvé le moyen malgré les demandes répétées de l'organisation, la résolution du bureau international dont l'un de exemplaire que nous possédions alors leur fut confié.

i) depuis le début de mai l'organisation réclame en vain la machine à écrire de l'organisation qui a été confiée à Al et F. pour le travail de l'organisation, travail qu'ils ne font plus. Ces camarades monopolisent la machine à écrire à leur service personnel et déclarent se refuser de la rendre à l'organisation.

15- deux camarades de la FI mandatés par elle dans une démarche faite 7 jours après leur conférence de la C. entecôte nous ont demandé pour des raisons de sécurité de ne pas parler publiquement ni des travaux, ni des résultats de la Conférence. Pour plus d'assurance ils ont exigé la remise de leur résolution sur la rentrée en Italie qui se trouvait entre nos mains. Vues les raisons de sécurité invoquées et la déclaration que la FI entend elle-même publier les résultats de la Conférence, nous nous sommes inclinés à leur demande de ne rien divulguer à l'extérieur soit que nous estimions que les problèmes sont d'ordre strictement politique et non de sécurité. 3 jours plus tard nous avons appris que la camarade F. a rapporté au délégué des RKD et Cr d'une façon évidemment partielle et incomplète certains faits de la Conférence notamment ce qui concerne le départ du cam. Mc de la Conférence et de la FI.

16- Tous ces faits prouvent que les camarades Al et F. ont fini par piétiner toute règle d'organisation, qu'ils entendent ne pas se soumettre à une discipline, que délibérément ils entendent mettre leurs petites ambitions au dessus de l'intérêt et de la vie de l'organisation. La C. estime qu'une telle pratique ne peut se continuer et soucieuse de l'intérêt et de l'existence même de l'organisation a invité ces camarades de répondre de leurs agissements scandaleux devant l'ensemble des camarades des groupes dont ils font partis, alerte tous les camarades contre le danger qui menace l'organisation et leur demande de prendre toutes les mesures aussi graves soient-elles qu'ils jugeront nécessaires pour la sauvegarde de la Gauche communiste de France.

La C. le 14-6-45.

RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale réaffirme la position principielle, que les scissions et les exclusions ne peuvent servir de moyen pour résoudre un débat politique, tant que les divergences ne portent pas sur les fondements programmatiques et principiels. Au contraire les mesures organisationnelles intervenant dans un débat politique ne peuvent qu'obscurcir les problèmes empêchant la pleine maturation des tendances, qui seule permet à l'ensemble du mouvement d'en tirer les conclusions et de renforcer au travers de la lutte politique le bagage idéologique de la fraction. Mais de cette position principielle il ne s'ensuit pas que l'élaboration politique peut se faire dans n'importe quelle condition. L'élaboration politique n'est concevable que dans le respect des règles élémentaires de l'organisation et dans un esprit de travail fraternel et collectif dans l'intérêt de la classe et de l'organisation.

L'Assemblée constate que la volonté de maintenir l'organisation dans cette atmosphère de travail politique ne fut jamais comprise par A1 et F. Au contraire, encouragés par la répugnance de l'organisation de répondre à leurs mesquineries et intrigues, qu'ils ont interprétée comme de la faiblesse, ils ont passé aux insultes les plus grossières et les plus basses.

Le travail de A1 et F. ne présente pas une contribution politique à l'organisation mais un empêchement total de toute activité en empoisonnant la vie intérieure de l'organisation par leurs attaques personnelles dictées essentiellement par des ambitions mesquines.

Une organisation communiste n'est pas un club du faubourg, mais un instrument de lutte, un organisme de combat de la classe.

Animés d'un esprit anarchiste, petit bourgeois intellectualiste, A1 et F. n'ont jamais pu assimiler la conception communiste de l'organisation et de se plier à une discipline librement consentie, aux règles d'organisation qui sont obligatoires et doivent être observées par chaque militant.

Incapables à toute discipline, à tout travail collectif, à toute règle, à toute activité continue, ces camarades se sont avérés jusqu'à présent être inassimilables par l'organisation. Dans un groupe numériquement faible, comme le notre est à ce jour, la présence de ces camarades ne fait que compromettre toute possibilité de développement de l'organisation et n'apporte que de la perturbation.

Ces derniers temps A1 et F se sont livrés à un travail de sabotage organisé à Paris et en province. Dans le N. ils ont par leur légèreté, par leurs voyages inconsiderés non seulement tenté de discréditer l'organisation mais ont gêné le travail sur place et mis en danger la sécurité même des camarades.

Convoqués à l'assemblée générale pour s'expliquer devant l'ensemble des camarades de leurs agissements, les camarades A1 et F se sont dérobés prétextant au dernier moment une réunion de discussion avec des éléments espagnols de la gauche du POUM. Ce fait caractérise doublement leur attitude envers l'organisation. 1° la discussion avec la gauche du POUM avait un certain intérêt pour l'organisation comme telle. Le fait de ne pas prévenir l'organisation pour organiser cette discussion signifie à la fois qu'A1 et F; se prennent eux-mêmes pour l'organisation et qu'ils agissent comme des individualités politiques indépendantes, sans aucune obligation ni contrôle de l'organisation.

2° qu'ils se réservent le droit d'être seuls juges de leur comportement politique et traitant la convocation de l'organisation de la façon la plus cavalière.

Ce dernier acte ne fait que souligner leur attitude générale et leur activité d'ensemble de ces derniers temps.

Tandis que l'organisation convoque une conférence pour le début de juillet, conformément aux statuts, ces deux éléments déclarent aujourd'hui convoquer de leur propre chef, une autre conférence pour le 24-6 à laquelle ils font participer de droit un élément suspendu depuis 6 semaines de l'organisation.

Il va de soi que cette conférence ne sera qu'un bluff et ne réunira qu'eux-mêmes c'est à dire deux trois éléments irresponsables mais en même temps cette convocation signifie qu'ils ont rompu définitivement avec la FF de la GC et se dérobent à défendre leur position dans un débat ouvert devant toute l'organisation.

L'assemblée rappelle que la fraction a toujours tenu ouvert notre revue théorique et de discussion "l'Internationalisme" permettant ainsi à tous les camarades d'exposer et de défendre et de critiquer publiquement des positions politiques qu'ils jugeaient utile en restant toutefois dans les cadres des principes fondamentaux de l'organisation.

Dans les 4 N° de l'Internationalisme parus, représentant près de 150 pages on chercherait en vain un seul article de discussion de ces éléments. Re déroband à s'expliquer devant l'ensemble des camarades, et publiquement dans notre organe l'Internationalisme ces éléments publient un communiqué signé "un groupe de militants de P.", dans lequel ils se livrent à des attaques injurieuses et à la calomnie.

Ainsi ces deux éléments ont ouvertement et publiquement rompu les derniers liens qui les unissaient à la Fraction de la Gauche communiste de France.

L'activité de A1 et F. a démontré à la fois et leur incompatibilité avec leur présence dans l'organisation et leur rupture publique se mettant d'eux-mêmes en dehors de l'organisation.

Constatant ces faits l'organisation les sanctionne en suspendant les camarades A1 et F. de l'organisation pour la durée d'un an. Toutefois leur comportement ultérieur prouvant à quel point ils sont revenus vers des conceptions plus saines et communistes de l'organisation, et des rapports plus loyaux envers les camarades, pourra faire reconsidérer leur suspension et avancer leur réadmission.

Ces deux camarades pourront faire appel à la prochaine Conférence de l'organisation.

En attendant l'assemblée leur demande de restituer immédiatement le matériel de l'organisation qu'ils détiennent et plus particulièrement la machine à écrire.

Le 17-6-45

REPONSE A UN COMMUNIQUE DE LA CE DE LA FI.

3 jours après la Conférence de la FI une délégation de celle-ci nous a demandé pour des raisons de sécurité de ne pas parler du travail de cette Conférence. Malgré nos objections, et notre conviction qu'il ne s'agissait que de questions à caractère politique, nous avons accepté et agréé à cette demande. Sur l'exigence expresse de cette délégation nous leur avons même remis l'unique exemplaire que nous possédions, de la résolution de la Conférence. Nous nous sommes tenus strictement à l'observation de notre parole donnée.

Voilà qu'un communiqué de la fraction italienne du 15 juin porte le débat ouvertement en public. Nous estimons donc que cela nous autorise à rompre le silence, auquel nous nous sommes astreints.

Pour que le débat ne soit pas déformé il serait nécessaire que la FI publie ses résolutions de la Conférence. C'est là une condition essentielle pour la clarté politique qu'aucun militant ne saurait contredire, et que nous demandons publiquement, en premier lieu.

La FI communique l'exclusion du camarade M pour "indignité politique". C'est là un procédé ni politique ni très digne. Le cam M. a quitté la conférence en déposant une déclaration politique. La FI ne la publie pas. Le cam M. a déclaré pour des raisons d'ordre politique et personnel, de demander son intégration dans la Fraction française. Notre organisation a examiné cette demande et l'a acceptée depuis le 23 mai. La fraction italienne n'a rien dit. Le communiqué déclare 3 semaines après son exclusion. Cela nous semble d'un goût politique très douteux.

La dignité politique du cam M. ne saurait être mise en doute. Militant depuis 25 ans dans le mouvement communiste l'activité et la rectitude politique du cam M. peuvent être citées en exemple. L'apport politique de M. depuis la guerre est à la base de toute l'activité théorique de la fraction italienne et notamment sur la question de reorganisation et du maintien de la FI pendant la guerre, sur la nature de la guerre, sur la signification des événements de 1943 en Italie, sur le rejet de la théorie révisionniste de Ver. (théorie de l'économie de guerre), sur l'appréciation de l'Etat russe, sur le problème de l'Etat après la révolution, et contre le révisionnisme de Ver. dans la question de participation au Comité de coalition antifasciste. En ce qui concerne notre organisation, l'effort du cam M. a été de 1er ordre dans la formation et le développement de notre fraction.

Sur le plan personnel le communiqué ne fait que souligner un regrettable légèreté et le manque de sérieux de ses auteurs, sur le plan politique il est terriblement nul.

Tandis que un groupe de camarades et le cam Ver. adhèrent au nom de la FI au Comité de coalition antifasciste, tandis que la fraction de la GC de France, avec le cam M. ont pris publiquement position dans l'Internationalisme N°4 contre les positions anti-communistes de ce groupe, la CE de la FI garde le plus grand silence sur ces questions fondamentales et se livre à des communiqués gratuits et insignifiants.

Nous refusant à suivre la FI, quitte à ramener un débat politique sur le plan des querelles personnelles, nous publions la déclaration du cam M. à la Conférence de la FI et son explication sur l'adhésion à la Fraction française de la Gauche communiste.

La CE de la FF. le 17-6-45.

.....

DECLARATION PRESENTEE A LA CONFERENCE DE LA FRACTION ITALIENNE. G.C.

N'ayant pu avoir connaissance qu'au cours de la Conférence de deux résolutions qui vont servir en sorte de conclusion politique et organisationnelle aux débats et constatant qu'elles comportent.

1°- La délimitation politique d'avec l'organisation française de la Gauche Communiste considérée par son tract du 1er mai comme ayant rompu et ne faisant plus partie de la Gauche Communiste, avec qui nos rapports ne seront plus d'une organisation à une organisation soeur, mais des rapports vagues envers un groupe confusionniste se trouvant dans le camp prolétarien.

2°- La rentrée de la fraction en Italie, considérée comme la remise d'un mandat à une organisation italienne dont on sait rien, avec qui on n'a pas de rapport depuis 10 ans dont on ne sait rien de son évolution politique ni même de son existence.

3°- Qu'on se déclare prêt de se dissoudre au sein d'une telle organisation sans aucune garantie politique, qui ne peut être donnée que par l'identité des positions fondamentales et principales, qu'on envisage de rentrer même dans une organisation à l'intérieur de laquelle il faudrait se constituer immédiatement en fraction, ce qui signifie que cette organisation comportera dès le départ des positions de principe opposées à celles de notre fraction.

Estimant qu'une telle conception est en opposition avec la résolution de la Conférence d'août 1943, qu'elle est un prolongement du liquidationnisme qui s'est manifesté par la rentrée d'une partie de "bordiguistes" dans le parti trotskyste P.C.O., par les déclarations politiques publiques de Bordiga, déclarations équivoques et douteuses du point de vue communiste, sur le rôle non capitaliste et non impérialiste de l'Armée Rouge en Europe, par la politique de dissolution de l'organisation depuis la guerre et de la rentrée individuelle de Ver. Que cette conception est l'ultime acte de cette désarticulation et liquidation de la fraction.

Considérant que cette conception exprime une rupture d'avec la notion même de la fraction et de sa transformation en Parti, les camarades de la fraction dont le devoir est la rentrée dans le plus bref délai en Italie dans les centres industriels, ne peuvent considérer ces résolutions que comme nulles et n'engageant que les individualités qui les ont votées.

Les camarades rentrant en Italie ne s'intégreront au sein d'une organisation qu'à la condition politique expresse que cette organisation se réclame et défende des positions fondamentales identiques à celles de la Fraction italienne de la Gauche Communiste, telles qu'elles ont été exprimées par la fraction existant à ce jour. En l'absence d'une telle organisation leur devoir de révolutionnaire est de passer immédiatement à la reconstruction de la fraction, seul embryon du futur parti de classe du prolétariat italien.

Les camarades de la fraction qui pour des raisons impérieuses restent en France doivent rejoindre et se regrouper au sein de l'organisation de classe du prolétariat français, la Fraction Française, comme étant la seule héritière idéologique de la Gauche Communiste et à laquelle je demande sa incorporation.

-----

Ne voulant en aucune façon m'associer à l'acte de liquidation de la fraction à laquelle tendent les résolutions, redant nuls et inutiles les travaux de la Conférence.

Né voulant et ne pouvant assumer la moindre responsabilité d'une telle procédure et me rendre complice d'une telle décision,

En l'absence de la moitié des camarades de l'organisation,

Je déclare, pour ces raisons et dans ces conditions, quitter la Conférence, qui de ce fait ne représentera plus que la minorité des camarades de la fraction, qui assumeront seuls, la responsabilité de leurs actes et décisions.

Vive la Fraction.

17.21/5/45.

EXPLICATIONS SUR MON ADHESION A LA FRACTION FRANCAISE.

Au moment de la convocation de la Conférence de la FI de 1945, une unanimité existait pour affirmer que les conditions politiques qui ont nécessité et justifié la formation et l'existence de la fraction en dehors de l'Italie ont été épuisées et n'existaient plus.

C'est en effet à la suite des lois exceptionnelles promulguées par Mussolini en 1927 rendant impossible toute vie politique de la classe à l'intérieur des frontières de l'Italie, qu'il était du devoir des militants d'assurer la continuation de la vie politique en transférant le centre de l'activité politique en dehors des frontières. C'est ainsi que s'est justifiée l'existence de la fraction et de son activité indépendante à l'étranger, en tant qu'expression du prolétariat italien sans se dissoudre (en réintégrant purement et simplement) au sein des organisations du prolétariat du pays de refuge.

Le maintien de la fraction en dehors de l'Italie en tant qu'organisation indépendante signifiait la sauvegarde de l'organisme de classe du prolétariat italien, organisme politiquement et organisationnellement préparé et prêt à reprendre sa place au sein du prolétariat d'Italie dès que les conditions politiques le permettront.

La chute du régime fasciste en 1943 détermina ce changement des conditions. La place de la fraction était désormais en Italie, et seule la continuation de la guerre maintenant la fermeture des frontières, prolongeait une situation passée, du maintien de la fraction en dehors de l'Italie.

La cessation des hostilités en Europe, la chute définitive du fascisme, la disparition d'une ligne de démarcation entre le sud et le nord de l'Italie, le rebondissement de la situation des convulsions sociales, ont marqué l'ultime moment du maintien de l'organisation à l'étranger et de la nécessité immédiate de sa rentrée en Italie.

Si une unanimité existait quant à l'épuisement des conditions justifiant le maintien de la fraction à l'étranger, les divergences apparaissaient sur la fonction de la fraction une fois rentrée en Italie. J'ai traité ce point dans ma déclaration, et pour lequel j'ai quitté la conférence, et n'y reviendrai pas.

Un autre point de divergence porte sur le devoir des camarades de la FI ne pouvant pour des raisons personnelles retourner en Italie et restant de ce fait en France. Je vais expliquer ma position sur ce point. Il ne peut être question pour ces camarades de former en France un groupe séparé ou une section de la Fraction, même au cas où la fraction subsisterait en tant que telle en Italie. Ces camarades cessent de représenter une émigration politique, pour n'être que des militants révolutionnaires se fondant et suivant l'évolution du prolétariat du pays où ils se trouvent. Comme tels ils doivent rejoindre l'organisation de classe du prolétariat de ce pays. Là où de tels organismes (fractions) n'existent pas ces camarades doivent oeuvrer à leur formation, non plus comme membres et comme filiation de la FI mais comme militant du pays où ils habitent.

Concrètement, en France où existe une fraction de la GC le devoir des camarades de la FI restant ici est de s'intégrer immédiatement dans cette fraction. C'est là une 1ère raison pour laquelle j'ai demandé mon adhésion à la FF.

Une 2ème raison, qui m'est particulière est la suivante. Pendant des années avant la guerre, en collaboration avec la fraction italienne nous nous sommes efforcés de former une fraction en France. Notre effort s'est soldé par un échec. Lors de la précipitation des événements internationaux en septembre 1938 devant l'imminence de la conflagration mondiale et l'inexistence d'une fraction française quine pouvait désormais surgir (c'était ma conviction), qu'au cours même de la guerre, j'ai jugé préférable mon état d'indépendance organisationnelle, et urgent dans la situation qui allait s'ouvrir le regroupement des éléments isolés au sein de l'organisation de la FI même si ces éléments sont des français.

.....

I.  
Nous publions ci-dessous un document qui était soumis à la discussion dans la Garde communiste. Ce document écrit en fin juillet 1943 abordait les problèmes qui apparaissaient avec l'ouverture d'un cours historique nouveau, le cours de maturité de la révolution prolétarienne.

# INTERNATIONALISME

-----  
Organe Théorique et de discussion de la Fraction Française  
de la Gauche Communiste.  
-----

QUAND L'OPPORTUNISME DIVAGUE....

réponse à Ver.

=====